

DIRECTIVES ANTICIPÉES DROITS DES PATIENTS DISPOSITIFS POUR LES SÉNIORS

Et si on en parlait ?



MERCREDI 23 AVRIL de 9h30 à 16h30
Hall d'accueil - Bâtiment Jean-Bernard - Site de la Milétrie

Présentation des directives anticipées,
par Estelle Amiot, infirmière référente parcours directives anticipées au CHU de Poitiers

Droits des patients,
par Anissa Bouhadjer, juriste au CHU de Poitiers

Informations sur les dispositifs pour les seniors et leurs aidants,
par Ariane Becker, de l'espace informations seniors du pôle gériatrie du CHU de Poitiers



CHU
Poitiers